

Bourse pour la résilience 2023

Droits humains et le crime organisé

Appel à candidatures

Date limite : le 15 novembre 2022

Description :

L'Initiative mondiale contre le crime organisé transnational (GI-TOC) a le plaisir d'annoncer la quatrième édition de la Bourse pour la résilience (désormais, la 'Bourse'), dont le sujet sera, en 2023, les droits humains et le crime organisé. Cette Bourse crée une plateforme pour une collaboration intersectorielle, mondiale et interdisciplinaire entre les acteurs de la société civile, les activistes des droits humains, les journalistes, les artistes, les chercheurs, les décideurs, les dirigeants communautaires ainsi que celles et ceux qui travaillent pour contrer les effets du crime organisé.

La Bourse fait partie du Fonds pour la résilience de la GI-TOC qui octroie des bourses et donne du soutien à des personnes et à des organisations de la société civile qui travaillent pour contrer les effets de la gouvernance criminelle et de la violence dans le monde entier. Mis sur pied grâce à une subvention du gouvernement de la Norvège, le Fonds pour la résilience est également soutenu par les gouvernements d'Allemagne, des Pays-Bas et de la Nouvelle-Zélande, et travaille en partenariat avec des organisations internationales et des ONG de toute la planète (pour davantage d'informations, cliquez [ici](#)).

La première édition du Fonds en 2020 a aidé et créé des occasions de réseautage à une cohorte de 10 personnes du monde entier sur le sujet des disparitions liées au crime organisé. Les boursiers ont collaboré et ont assisté à des ateliers tout en travaillant à leurs projets dans les communautés. Les échanges virtuels ont eu comme résultats de nouveaux projets, des récits et des connaissances sur les disparitions liées au crime organisé dans le monde, et ont débouché sur un projet collaboratif final: [Disappeared is a place: The landscapes and stories of those who are #StillMissing](#). (Disparaître : paysages et histoires des personnes qui sont #toujoursdisparues)

En 2021, le sujet choisi était l'extorsion. Les boursiers de cette cohorte ont travaillé contre différentes pratiques d'extorsion menées dans un grand nombre de contextes et de cultures

différentes, afin d'identifier les nombreuses dynamiques et expressions de cette pratique criminelle. En plus de leur projet et des ateliers, les boursiers ont contribué à rédiger une déclaration contre l'extorsion et produit une vidéo pour illustrer leur message : [End Extortion Now](#). (Mettre fin à l'extorsion tout de suite)

La Bourse de 2022, en cours, a pour sujet les crimes environnementaux et se centre sur des domaines comme l'exploitation forestière illégale, la pêche illicite non déclarée et non réglementée et les impacts environnementaux sur les aires protégées autochtones. Les boursiers participent en ce moment aux dialogues de résilience, une conversation entre tous les participants sur les façons de collaborer au-delà des barrières géographiques et linguistiques. Plusieurs boursiers ont commencé à travailler sur les initiatives régionales conjointes.

La Bourse pour la résilience est fondée sur une approche à trois volets :

- **Des subventions** : Fournir un soutien financier afin que les boursiers aient le temps et les ressources nécessaires pour mener leur travail individuel et un projet collaboratif pendant l'année de la Bourse. Des subventions de 15 000 dollars US par boursier seront accordées pour une année.
- **Réseautage** : Offrir des possibilités de mentorat par des experts de la GI-TOC et réunir les boursiers pour qu'ils puissent entamer un projet collaboratif pendant l'année de la Bourse.
- **Dissémination** : Créer une plateforme permettant aux boursiers de partager publiquement leurs travaux et leurs idées – via des espaces tels que des conférences, des forums de la société civile et des publications nationales et internationales –, ce qui élargira le discours public, approfondira l'engagement auprès de la société et encouragera le soutien et la participation du grand public et, en fin de compte, des décideurs politiques.

Sujet pour 2023 : Les droits humains et le crime organisé

En 2023, le sujet de la Bourse portera sur les droits humains et le crime organisé. Les boursiers utiliseront leurs différentes perspectives pour collaborer à l'obtention de résultats. En tant qu'ambassadeurs du Fonds pour la résilience, les boursiers sensibiliseront le public à la façon dont le crime organisé contribue à la violation des droits humains et plaideront pour une meilleure réponse à ces violations.

Les droits humains dans le monde sont menacés par l'existence du crime organisé et la gouvernance criminelle. Parallèlement aux violations des droits humains dans les mains d'acteurs de l'État, et à la

violence et l'intimidation qui y sont associées, le crime organisé menace de plus en plus la sûreté et la sécurité des citoyens en perpétrant les actes de violation des droits humains.

Qu'ils agissent seuls ou en collaboration avec des acteurs de l'État corrompus, les groupes criminels organisés utilisent constamment la violence et l'intimidation pour satisfaire leurs intérêts, violant ainsi le droit à la vie, à la liberté, à la sécurité des personnes, à la propriété, à la liberté de mouvement et à la liberté de parole, entre autres droits fondamentaux. Dans ce contexte, les organisations et les individus de la société civile ont fréquemment modifié ou adapté leur mandat, leurs initiatives et leur but après avoir reçu des menaces du crime organisé, du fait de leurs outils et des ressources limitées pour se défendre.

Le Fonds pour la résilience soutiendra les boursiers dans leur analyse du sujet grâce à une cohorte multiculturelle et offrira une série d'activités destinées à renforcer les capacités à trouver des solutions durables. L'action locale est indispensable dans la lutte contre le crime organisé et ses effets sur les droits humains. Encourager les communautés résilientes par le biais de la Bourse contribuera à l'objectif du Fonds pour la résilience qui consiste à encourager la résilience des communautés touchées par le crime organisé.

Voici quelques exemples de sujets et de projets utiles pour vous guider dans votre demande. Les droits humains et le crime organisé peuvent inclure un grand nombre de sujets spécifiques comme ceux de la liste ci-dessous, qui n'est pas exhaustive. Cependant, une bonne demande sera celle qui établit un lien direct entre les deux sujets.

Les droits humains et le crime organisé :

- Les droits des jeunes et des enfants menacés par le travail forcé, l'esclavage moderne ou la traite des personnes.
- Les droits des jeunes et des enfants menacés par des activités de groupes criminels, y compris le recrutement par des gangs ou leur participation à des activités criminelles comme l'extorsion, le microtrafic ou le meurtre commandité.
- Les droits des femmes violés par des manifestations de gouvernance et d'exploitation criminelles, notamment l'exploitation sexuelle, le trafic et la traite de personnes, ainsi que le travail forcé dans le secteur minier, manufacturier ou agricole.
- Les droits des autochtones mis en danger par la présence de marchés criminels, entre autres l'accaparement de terres, l'exploitation forestière illégale, l'exploitation minière illégale ou la plantation de cultures illégales dans les territoires protégés.
- Les droits en matière d'égalité entre les sexes, y compris le harcèlement ou les attaques systématiques aux communautés LGTBQIA+ par des acteurs criminels.

- Les droits des migrants menacés par les organisations criminelles qui contrôlent les routes ou les déplacements.
- La protection de la liberté d'expression, notamment en ce qui concerne l'indépendance des médias et des journalistes, le harcèlement ou les attaques par des acteurs criminels.
La protection des droits numériques, entre autres dans les endroits où les groupes d'organisations criminelles exploitent les communautés vulnérables par le biais de menaces en ligne, ou lorsque les lois anti-cybercrimes sont utilisées par les autorités pour réprimer les manifestations, la liberté d'expression ou le partage d'information.

Projets potentiels :

- La création ou la consolidation d'endroits sûrs pour les enfants et les jeunes.
- L'assistance par le biais de la gestion des traumatismes, le soutien juridique, la protection des femmes, des membres de la communauté LGBTQIA+ et des migrants touchés par le crime organisé.
- Les mécanismes de la communauté pour faire le suivi des violations des droits humains perpétrées par des acteurs criminels.
- La mobilisation de la communauté par le biais de programmes de renforcement des capacités destinés à mieux doter les agences locales contre les crimes (formation des parties prenantes, compilation de données, création de manuels, de trousseaux ou de lignes directrices).
- Le renforcement des capacités pour enquêter sur les violations des droits humains par des acteurs criminels et en faire le suivi.
- Le soutien de la communauté ou le renforcement du tissu social pour affronter la présence de la gouvernance criminelle.
- Les programmes de protection pour les journalistes ou les médias libres afin de les éloigner des menaces à leur sécurité par des acteurs criminels.
- La promotion par l'État de la reconnaissance des violations des droits humains par la présence du crime organisé.
- La promotion de la coordination interinstitutionnelle (nationale, régionale ou mondiale) pour répondre efficacement aux violations des droits humains par le crime organisé.

Critères d'éligibilité

Dix boursiers seront choisis pour l'année 2023.

Les requérants doivent avoir une formation dans un des domaines suivants : le journalisme et les médias; l'activisme; le plaidoyer et la mobilisation de la communauté; les arts créatifs (artistes,

écrivains, cinéastes et autres); les dirigeants communautaires (religieux, culturels, jeunes leaders); l'académie (chercheurs, consultants et intellectuels), les défenseurs des droits humains qui travaillent directement avec les communautés touchées et le secteur public (décideurs). Les personnes issues d'autres disciplines seront prises en considération si leur travail est pertinent pour les objectifs de la Bourse et le sujet de l'année.

La Bourse accueille la candidature de personnes de tout sexe, ethnicité, âge, religion ou tout autre facteur, qui travaillent dans les communautés touchées par le crime organisé. La composition du groupe de 10 boursiers sera diversifiée et reflètera une répartition géographique et de genre équitable.

Critères de sélection :

- Les participants doivent provenir de pays touchés de façon disproportionnée par le crime organisé ou d'un pays peu développé.
- Les participants doivent idéalement travailler de près avec les communautés gravement touchées par le crime organisé, ou y être fortement associées, et doivent avoir un projet ou un engagement en cours ou bien établi. La nature transfrontalière des problèmes liés au crime organisé permet aux boursiers travaillant auprès d'une communauté non géographique plus vaste d'être pris en considération au cas par cas.
- Les participants doivent avoir des connaissances ou travailler dans le domaine de la protection des droits humains violés ou menacés par le crime organisé et la gouvernance criminelle.
- Les participants doivent être en mesure de démontrer la façon dont les fonds seront employés.
- Les participants ayant une expérience directe avec les problèmes de leur communauté en lien avec le sujet de cette année sont particulièrement appelés à postuler.
- Les participants doivent maîtriser au moins une des trois langues suivantes : l'espagnol, l'anglais ou le français.
- Les travaux antérieurs des participants doivent démontrer un engagement vis-à-vis de l'éthique et des valeurs du Fonds pour la résilience.

Informations pratiques

Chaque boursier recevra 15 000 \$US (divisé en trois versements de 5 000 \$US) à employer sans autre limite que les principes de professionnalisme, d'intégrité et de transparence; la proposition présentée dans le formulaire de demande; les termes et les conditions de l'entente de Bourse et la mise sur pied d'actions de collaboration avec d'autres boursiers.

La Bourse pour la résilience n'est pas conçue pour être une procédure de demande de subvention autonome en vue de développer des projets individuels, mais un mécanisme de soutien pour les processus de collaboration avec d'autres personnes engagées qui développent déjà des perspectives créatives sur la résilience des communautés et le crime organisé par le dialogue, l'engagement et l'action. Ainsi, le Fonds donnera la préférence aux candidats qui disposent des incitations et des moyens nécessaires pour collaborer à des projets durables qui bénéficieront leurs communautés.

Attentes :

- Participer à au moins 80 % des sessions d'apprentissage en ligne ou réunions virtuelles. Les boursiers sont également tenus d'assister en personne à des réunions liées à la Bourse, ce qui impliquera vraisemblablement des voyages à l'étranger.
- Servir, au mieux de leurs capacités, en tant qu'ambassadeurs du Fonds pour la résilience, en défendant les principes et les objectifs communs du Fonds, de la Bourse et de la lutte contre le crime organisé.
- À partir d'un projet individuel, utiliser l'outil de communication interne du Fonds pour la résilience pour publier des mises à jour selon un calendrier de rapports établi au préalable.
- Mettre en œuvre un projet de collaboration avec d'autres boursiers.
- Fournir 50 % des factures de dépenses du montant total du budget alloué lors du rapport de mi-parcours et du rapport final.

La Bourse sera formalisée par la signature d'un accord de Bourse entre le GI-TOC et le boursier.

Activités programmées

La Bourse commencera le 1^{er} février 2023 et se terminera le 31 décembre 2023.

En fonction de l'évolution de la pandémie, la Bourse évaluera la possibilité d'organiser des événements en personne en plus des formations, ateliers et réunions virtuelles déjà prévues dans le calendrier.

Les boursiers doivent participer aux activités suivantes afin de remplir les conditions de la bourse :

Réunions d'induction des boursiers

Les boursiers commenceront par une semaine de réunions d'induction en personne. Le GI-TOC fournira une liste de mentors en fonction de la zone géographique du boursier, son domaine de

recherche et sa discipline, pour que les boursiers puissent en choisir un. Le mentorat fournira un soutien supplémentaire aux boursiers pour leur projet et leurs compétences. La relation avec le mentor et les attentes de celui-ci, y compris le mode de communication, seront établis d'un commun accord dès le début.

Participation à des sessions d'apprentissage en ligne au rythme de chacun pour renforcer les capacités

Les boursiers seront invités à participer à des sessions d'apprentissage en ligne au rythme de chacun pour renforcer les capacités. Les sessions porteront sur différents sujets, comme la sécurité physique et en ligne, les économies criminelles liées au sujet de l'année, stratégies de plaidoyer et de communication. Le boursier doit participer à moins 6 sessions.

Soutien individualisé pour la communication et le plaidoyer

Pendant la durée de la bourse, chaque participant recevra une formation et du soutien pour mettre sur pied son propre matériel et ses propres stratégies de communication. L'équipe de communications de GI-TOC conseillera et fournira une expertise technique afin d'accroître les capacités de sensibilisation et de plaidoyer du boursier.

Dialogues sur la résilience

Pendant la durée de la bourse, tous les participants se réuniront dans le but de partager leurs idées, leur travail et leurs expériences ainsi que pour identifier des manières de collaborer sur le sujet de l'année. Le Fonds pour la résilience facilitera les collaborations par le biais d'ateliers et encouragera les projets conjoints entre les boursiers.

Comment soumettre une demande (FORMULAIRE EN LIGNE)

Les personnes intéressées doivent envoyer une demande par le biais du formulaire en ligne sur la page web du Fonds de résilience (le lien est également disponible à la fin de cette section). Ce formulaire contient une série de questions auxquelles le demandeur répondra sur leurs antécédents, leur expérience pour aborder le crime organisé et les droits humains au sein de leur communauté et proposera un projet pour obtenir la bourse.

Veillez à ce que vos réponses soient claires, concises et ne dépassent pas le nombre maximum de mots demandés.

Vous ne pourrez pas joindre des documents à votre demande. Assurez-vous de mentionner toutes les informations pertinentes dans le formulaire en ligne. Vous ne pourrez pas le modifier une fois qu'il aura été soumis.

Les candidatures ne doivent pas être envoyées par courriel. Toutes doivent être envoyées via le formulaire en ligne. <https://forms.gle/Rn5AeRZSVZMDzRu29>

Si vous avez des problèmes techniques lors du téléchargement de votre candidature ou si vous avez des questions, veuillez écrire à : fellowship@globalinitiative.net

Dates clés

10 octobre 2022: Ouverture de l'appel à candidatures.

15 novembre 2022: Fin de l'appel à candidatures. Le comité de la bourse du Fonds pour la résilience commencera à voir les candidatures.

15 décembre 2022: Communication du statut des demandes aux candidats. Les candidats non retenus seront informés par courrier électronique. Les candidats sur la liste courte seront contactés pour leur demander d'autres informations ou pour les interviewer.

15 janvier 2023: Les candidats retenus seront contactés directement au sujet du résultat de leur candidature, et on leur donnera de plus amples informations quant aux étapes suivantes.

1er février 2023: Annonce publique de la cohorte de 10 candidats retenus, après les avoir tous confirmés. La bourse débutera par un événement virtuel d'introduction pour tous les boursiers.